

Déclaration FO sur les allégations de corruption concernant le Qatar

La Confédération Force Ouvrière a pris connaissance par voie de presse, le vendredi 9 décembre, de l'arrestation de Luca Visentini, secrétaire général de la Confédération Syndicale Internationale (CSI), dans le cadre d'une enquête de la justice fédérale belge sur des allégations de corruption de plusieurs personnalités politiques européennes par le Qatar.

Concernant le Qatar, malgré une action conjointe de la CSI et de l'Organisation Internationale du Travail depuis plus d'une décennie pour l'adoption d'une législation du travail protectrice des droits et des intérêts des travailleurs, FO condamne l'absence d'avancées réelles pour les travailleurs sur place, ce que FO a exprimé lors du débat sur la résolution critique portant sur le Qatar, adoptée lors du Congrès de la CSI qui s'est tenu du 17 au 22 novembre 2022. En écho à la mobilisation de la FEETS-FO, la Confédération avait déjà pu soulever l'année dernière auprès des institutions de l'UE la question de l'accord global aérien entre l'Union Européenne et le Qatar. Plus récemment, FO a condamné la stratégie de diversification dans l'approvisionnement énergétique de l'UE avec des pays, dont le Qatar, qui violent systématiquement les droits fondamentaux et les droits syndicaux des travailleurs.

Concernant le secrétaire général de la CSI, libéré sous conditions par les autorités belges, FO rappelle la présomption d'innocence et FO ne saurait préjuger ou s'immiscer dans une enquête qui doit aller à son terme et faire toute la lumière sur l'implication de toutes les personnes concernées. FO tirerait toutes les conséquences si les faits reprochés au secrétaire général de la CSI étaient avérés. Au-delà des poursuites judiciaires, FO participera la semaine prochaine au Conseil général de la CSI pour aborder cette affaire et explorer des pistes visant à renforcer l'engagement du mouvement syndical international dans la lutte contre la corruption sous toutes ses formes.

Ces efforts sont également poursuivis au sein de la Confédération Européenne des Syndicats qui n'a pas été mise en cause et qui coopère pleinement avec les autorités belges, le nouveau secrétaire général de la CSI étant secrétaire général de la CES jusqu'à son élection au Congrès de la CSI en novembre 2022. Une enquête a été lancée en externe en coopération avec des experts spécialisés dans les pratiques anti-corruption. Sans attendre ces conclusions, le Comité de direction de la CES s'est réuni mercredi avec un réengagement unanime, avec le secrétariat de la CES, pour un mouvement syndical européen responsable et au-dessus de tout soupçon en matière de corruption et de mauvaises pratiques.

Contact :

Branislav RUGANI
Secrétaire confédéral

**Secteur International,
Europe**

✉ [brugani](mailto:brugani@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:brugani@force-ouvriere.fr)

☎ 07.81.16.76.85

Paris, le 16 décembre 2022